



COMMUNE D'OPPEDE

REPUBLIQUE FRANCAISE

(Conseil élu le 23 mars 2014)

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 19 mars 2018 à 18 heures 30

Date de convocation : 15/03/2018

Conseillers présents : DEILLE Alain, GREGOIRE Jean, BETTEMBOURG Noëlle, CASTEAU Isabel, PAGES Jean Pierre, FERAUD Gérard, OLIVET Michelle, BARDONNET Aurore, BAGNOL Laurence BUHON Claude, BOSCH Martine, YUSTE Guillaume

Absent(e) excusé(e) :

Absent(e) non excusé(e) :
- MONE Virginie
- ALLEGRO Anne-Marie
- DEBATTISTA Hugo

1/ Désignation du secrétaire de Séance : PAGES Jean-Pierre

2/ Observations sur le compte rendu de la réunion précédente

Aucune

3/ Compte rendu des réunions, des commissions et des syndicats

Mr DEILLE :CLSH : Dans le cadre des travaux à la cantine, le CLSH 2018 sera entièrement déplacé à l'école de MAUBEC, il a été demandé qu'une convention soit établie avec la commune de MAUBEC

4/ Décisions de Monsieur le Maire prises au visa de la délibération 56/14 du 13/12/2014 portant délégation.

Aucune

5/ Présentation et acceptation des Comptes administratifs et Comptes de Gestion 2017

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les comptes administratifs et les comptes de gestion de l'année 2017 pour les différents budgets de la Commune :

BUDGETS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		RESULTAT GLOBAL	
	Dépenses	Recettes(dont excédent reporté)	Dépenses	Recettes(dont excédent reporté)	Déficit	Excédent
Commune	1 304 008.78	2 148 540.26	763 216.62	671 933.23		753 248.09
M 49 (Ass.)	67 316.44	228 491.57	78 793.98	68 928.86		151 310.01
LOCAUX CIAUX	3 383.8	15 166.92	13 285.78	65 285.8		63 783.14
PARKING VO	55 655.75	66 628.80				10 973.05

Monsieur le Maire ayant quitté la séance , Le Conseil Municipal **sous la présidence de Mr GREGOIRE 1^{er} Adjoint** est invité à accepter les différents comptes administratifs et comptes de gestion de la Commune : après délibération, le Conseil municipal à l'unanimité accepte les comptes administratifs et comptes de Gestion 2017 des différents budgets

6/ /modification du règlement du cimetière

Monsieur le Maire propose de modifier l'article 22 du règlement du cimetière et d'ajouter la possibilité d'acquisition en concession trentenaire de caveau avec les dimensions de 2m de longueur sur 1 m de largeur.

Le Conseil municipal après délibération et à l'unanimité accepte cette modification du règlement du cimetière et charge Monsieur le maire d'appliquer cette modification.

7/ Questions diverses

A/_Mme OLIVET demande la possibilité de modifier le système d'allumage du parking de la salle des fêtes, Mr FERAUD se charge de faire différents devis

B/_Mme BOSCH demande si une réponse a été apportée au courrier sur la propriété des compteurs électriques, Mr DEILLE informe qu'aucun retour n'a été fait pour l'instant.

8/ Informations diverses

A/ Mme BETTEMBOURG informe qu'une formation sur l'utilisation du défibrillateur aura lieu le 25/05/2018 et rappelle que cette formation est ouverte à toute la population

**La séance est levée à 19 heures 30
(1 Personne dans la salle)**

Vu par Nous, Maire de la Commune d'Oppède pour être affiché à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A OPPEDE, le 20/03/2018

**Le Maire
Alain DEILLE**

**La Secrétaire de séance
PAGES Jean-Pierre**